

**Vous désirez faire un geste pour l'environnement
et enrichir votre jardin à peu de frais ...?**

GUIDE



**du compostage
domestique**

... ASTUCES ...

Apprenez à valoriser
vos bio-déchets

... CONSEILS ...



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage permet de valoriser chez soi toutes les matières organiques de la cuisine et du jardin (épluchures de fruits, de légumes, tontes de pelouse, feuilles mortes, branchages, marc de café ...)

Ce processus naturel est réalisé par des êtres vivants (bactéries, champignons, vers, insectes, acariens, cloportes) dans des conditions bien précises.

Le compost, reconnaissable à sa teinte brunâtre et son odeur de sous-bois, permettra de nourrir le sol qui, à son tour, nourrira les plantes.



Enfin, le compost est un engrais naturel d'excellente qualité pour les plantations d'extérieur et d'intérieur. Il fertilise le sol de manière durable et efficace et améliore sa structure.



3 règles d'or pour réussir son compost

Pour obtenir un bon compost, il est recommandé de respecter 3 règles d'or.

Règle n°1 - Mélanger

Comme tout être vivant, les organismes, visibles ou non, ont besoin d'une nourriture équilibrée.

Dans le compost, il est nécessaire d'introduire à parts égales :

- des matières vertes molles et humides comme des feuilles de salade, des tontes de pelouse ...
- des matières brunes, plus sèches et plus dures comme des feuilles, du carton, des branchages, de la paille, du foin ...



Règle n°2 - Aérer

Tous ces êtres vivants ont besoin d'oxygène pour mener à bien leur tâche. S'il y a un manque d'aération, et donc d'oxygénation, il y aura fermentation et émanation de mauvaises odeurs entraînant aussi le ralentissement du processus de dégradation des matières.

En fonction de la technique de compostage utilisée, il faudra procéder de différentes manières :

- **Pour les composteurs** : Piquer une tige aératrice (ou équivalent) chaque semaine dans la matière et la faire pivoter d'un $\frac{1}{4}$ de tour. Lors de son extraction, la tige créera des colonnes d'aération semblables à de petites cheminées.
- **Pour les silos en «palettes»**, en bois ou en résine recyclée : transférer le contenu d'une cellule à l'autre afin d'aérer le mélange.
- **Pour le système en tas** : retourner complètement le tas 1 à 2 fois pendant l'année.

*Plus on apporte
d'oxygène au compost,
plus le processus de
décomposition sera rapide.*



Règle n°3 - Humidifier

Il est indispensable de veiller à ce que le compost ne soit ni trop sec, ni trop humide pour la survie des organismes qui le fabriquent.

N'oublions pas : ce sont des organismes vivants qui réalisent pour nous ce compost, nous ne faisons que contrôler et accélérer le processus grâce à certaines techniques imitées de la nature.

Trop d'eau dans le système à composter et c'est la noyade ! Ce ne sont pas des poissons !

Trop sec, ce ne sont pas non plus des dromadaires ! Ils ne résisteront pas !



Si les conditions d'humidité (environ 60 %) ne sont pas idéales, le compost ne se réalisera pas correctement. Le compost doit donc rester humide sans être trempé !



Quelle technique choisir ?

En fonction de la taille du jardin, de la composition de votre famille, certaines techniques de compostage sont mieux adaptées que d'autres. En général, c'est la quantité de déchets organiques produits qui détermine la technique à utiliser.

Le composteur

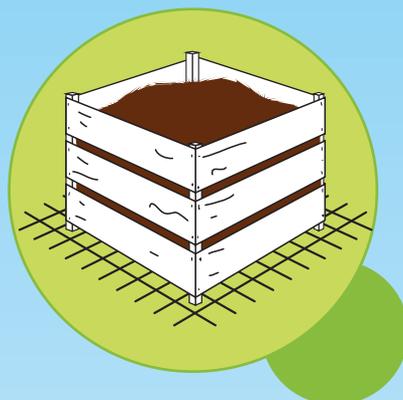
Choisissez-le en fonction de la taille de votre jardin :
400 litres pour une surface inférieure à 300 m²
700 à 900 litres pour une surface de 300 à 1000 m²



- Placer le composteur de préférence dans un endroit semi-ombragé, à l'abri du vent. Il doit être facilement accessible et surélevé grâce à quelques dalles espacées de 2 cm (9 dalles de 30 cm / 30 cm par exemple) ou placé sur un grillage solide à fine maille (1 cm x 1 cm maximum). Ainsi, l'aération est maximale tout en facilitant l'accès du compost aux micro-organismes et aux vers présents dans le sol.
- Mélanger les différentes matières au fur et à mesure en veillant à arroser régulièrement (utiliser un arrosoir muni d'un pommeau).
- Aérer le plus souvent possible grâce à la tige aératrice.
- Prendre soin de refermer le couvercle afin de garder une certaine température dans le composteur et permettre le bon déroulement du processus de compostage.
- Une à deux fois par an, démolir le composteur et séparer les parties compostées des parties non compostées. Replacer ces dernières dans le fût pour qu'elles achèvent leur décomposition.

Le silo en palettes

(Pour les jardins d'environ 300 à 1000 m²)



Un système, peu coûteux, consiste à réaliser 3 cellules de compostage avec des palettes en bois à placer en zone semi-ombragée.

Utiliser deux cellules pour le compostage, la troisième comme réserve de matières brunes et sèches.

Lors de l'apport de matières vertes et humides dans la cellule 1, il faut prendre soin d'y incorporer des matières sèches issues de la cellule 3 en égale quantité. Le compost ainsi réalisé pourra ensuite mûrir quelques mois dans la cellule 2.

Il faut veiller toutefois à prendre certaines précautions :

- Éviter les espaces trop importants entre les lattes afin de prévenir le dessèchement de la matière (espace conseillé : 1 à 2 cm) ;
- Badigeonner le bois avec de l'huile de lin et de l'essence de térébenthine (mélanger les deux produits à quantités égales) pour éviter sa décomposition ;
- Prévoir une porte amovible pour accéder facilement au compost afin de l'aérer et de le récolter ;



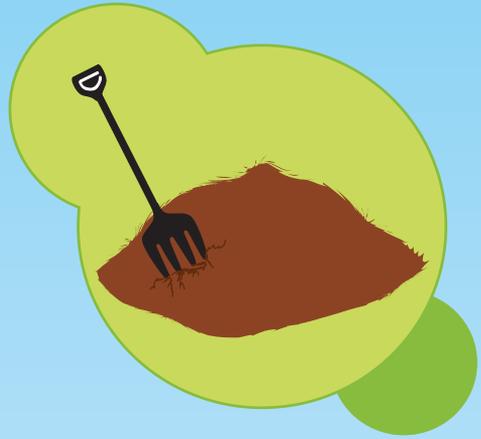
Cellule 1 :
Le mélange
en activité

Cellule 2 :
Le compost
mûr

Cellule 3 :
La réserve
des matières

Contrôler le taux d'humidité !

- En automne, recouvrir la cellule avec des cartons, des branchages, des feuillages pour éviter l'inondation.
- En été, arroser en conséquence au fur et à mesure de l'apport de matière.



Le tas

(Pour les jardins de plus de 1000 m²)

Le tas doit avoir un minimum de 1,5 m de large sur 1,8 m de haut et plusieurs mètres de long.

Il est important d'avoir quelques m³ de matières afin d'assurer une bonne élévation de température. L'andain (long tas étroit) ainsi formé peut être allongé en fonction des quantités de matières à traiter.

Placer le tas de préférence à l'ombre et surtout à l'abri du vent.

Avant de déposer les déchets, placer en première couche des branchages au sol pour favoriser l'aération.

Au bout de 8 à 10 mois, procéder au retournement du début de l'andain, en veillant à incorporer les parties extérieures au centre du nouveau tas reformé.

Contrôler le taux d'humidité !

- En automne, recouvrir le tas avec des cartons, des branchages, des feuillages pour éviter l'inondation.
- En été, arroser en conséquence au fur et à mesure de l'apport de matière.



Quelques conseils

- La décomposition est plus rapide si l'on augmente les surfaces d'attaque. Il est donc conseillé de broyer les branches et de concasser les œufs avant de les incorporer au compost.
- En hiver, l'activité biologique est ralentie. Il est préférable de débiter son compost au printemps afin d'obtenir des résultats plus rapidement.
- En automne, il faut penser à préparer les réserves de matières brunes et sèches (feuilles mortes, petit bois mort, taille de haie broyées) qui seront utilisées l'année suivante :
 - pour les composteurs : prévoir des sacs en toile de jute afin de stocker les feuilles mortes ;
 - pour les silos à palettes : remplir la réserve ;
 - pour les tas : prévoir des réserves de matières brunes à côté.
- Les activateurs de compost ne sont pas nécessaires, si l'on respecte les 3 règles de base (aération, mélange et humidification).
- En été, recouvrir le compost d'une fine couche de déchets bruns de manière à ne pas attirer les «intrus» (petits rongeurs, mouches...).



Que composter ?

Les matières compostables

Les matières azotées vertes et humides (2/3 du volume)

Fruits et légumes abîmés
Épluchures de fruits et de légumes
Fruits et légumes coupés en morceaux
Tontes de pelouse
Mauvaises herbes non montées en graines
Marcs et filtres à café
Sachets de thé
Plantes et fleurs fanées
Feuilles d'arbre fraîches
Pain rassis (à humidifier)

Les matières carbonées brunes et sèches (1/3 du volume)

Tailles de haies et tiges dures coupées en
petits morceaux
Branches broyées et écorces d'arbre
Paille
Litière de poulailler (paille et déjections)
Litière d'animaux herbivores (coqueaux et
paille pour lapin, hamster...)
Sciure et copeaux de bois
Feuilles mortes
Papier essuie-tout usagé
Mouchoirs en papier
Papier non coloré / papier journal
Cartons bruns découpés en petits morceaux
Coquilles d'œufs et de noix concassées
Cendres en petites quantités

Les matières non compostables

Matières synthétiques (nylon, ...)
Plastique
Métaux, verre
Papiers glacés et/ou colorés, revues, photos
Couches jetables
Excréments et litières d'animaux carnivores
(chiens, chats...)

Poussières de sacs d'aspirateur
Terre, sable, gravats
Os et déchets d'animaux (viande, poisson,
laitages)
Huiles, sauces et graisses de cuisine
Gros morceaux de bois, bois traité
Taille de résineux (utilisez-les plutôt en
paillage au pied des haies)

Quand et comment utiliser son compost?

- Un compost jeune (8 à 9 mois), peut être épandu l'hiver en surface au potager, ou dans les parterres entourant les plantes vivaces.
- Un compost mûr (12 à 18 mois), de couleur brunâtre-noirâtre, sentant bon le «sous-bois», sera utilisé en mélange avec la terre des jardinières (50% maximum) ou au potager pour les semis (en couverture).

Il pourra être dispersé, une fois tamisé, sur le gazon à raison de 10 à 12 l / m².

Au potager, on épandra environ 8 à 10 l / m², voire plus en fonction des besoins des légumes semés ou repiqués.



Que faire si...

Mon compost dégage des odeurs nauséabondes : Votre compost «étouffe», il est trop humide et tassé ou trop riche en matières azotées. Il suffit alors de l'aérer. Vous pouvez également y ajouter des matières carbonées afin de rééquilibrer le mélange.

Mon compost présente des filaments blanchâtres et filamenteux : Ce sont des champignons. Cela signifie qu'il y a trop de matières carbonées et que le compost est trop sec. Ajoutez des matières azotées et humidifiez.

Mon compost est envahi par les moucheron : Des déchets humides et riches en sucre (fruits) ont été déposés à la surface. Il suffit, lors de l'ajout de fruits, de couvrir la surface du compost avec de la matière sèche ou une plaque de carton pour ne pas attirer les insectes.

Mon compost héberge un grand nombre d'animaux (vers, cloportes, collemboles, gros vers blancs...) : Laissez-les en place, ce sont des décomposeurs. Toute cette faune travaille pour vous et transforme, avec les micro-organismes, les matières organiques de votre compost.



Le vermicompostage, une technique pour les petits espaces

Le vermicompostage est une alternative intéressante si vous ne disposez pas de jardin ou d'un espace suffisant pour pouvoir installer un composteur.

Cette pratique permet de composter les déchets de cuisine en ayant recours à des vers de terre (le plus efficace est le ver rouge du fumier « *Eisenia foetida* ») qui vont dégrader rapidement la matière organique.

Pour rendre les vers performants, ces derniers ont besoin d'oxygène, d'une température comprise entre 15 et 25°C et d'une humidité forte mais pas excessive.

Le vermicomposteur

*Vous pouvez l'acquérir dans certaines enseignes commerciales ou sur Internet.
Vous pouvez également le fabriquer vous-même.*



De manière générale, un vermicomposteur se compose d'un bac récupérateur de jus, de quelques bacs à superposer au fur et à mesure du remplissage en déchets et d'un couvercle à poser sur le bac supérieur.

Les vers

Les vers utilisés sont des vers de surface vivant par exemple dans les tas de fumier ou de compost. Il ne faut pas les confondre avec les lombrics du jardin qui ne conviennent pas pour le vermicompostage.

Pour débuter, l'idéal est de commencer avec environ **250g de vers** que vous pourrez trouver dans une ferme d'élevage spécialisée ou grâce au don d'une famille vermicompostant déjà.

La marche à suivre

- Installer le vermicomposteur à l'abri du soleil comme de la pluie et du froid. L'idéal étant de le placer à l'intérieur de l'habitation ou dans un garage.

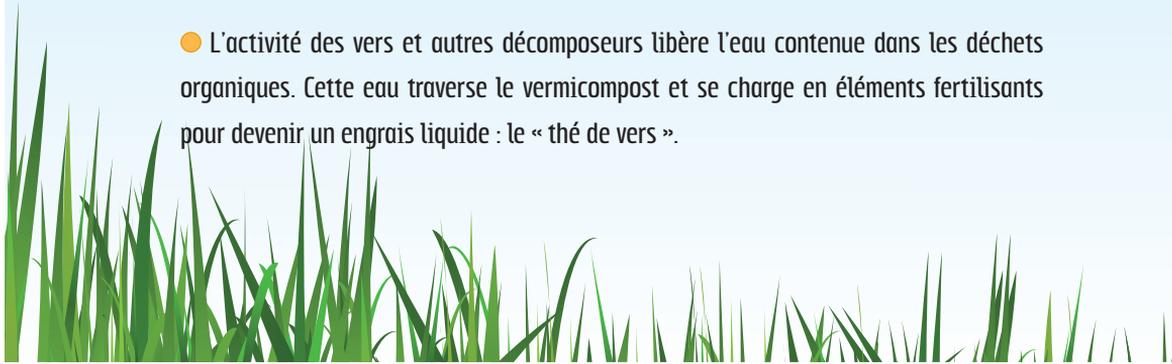
- Disposer dans le fond du bac (plateau perforé) une litière de terreau, de copeaux fins ou de paille et la maintenir humide. Y déposer ensuite les vers. Attendre 2 à 3 semaines que les vers s'acclimentent.

- Commencer à déposer vos déchets, au préalable coupés en morceaux, et laisser agir les vers. Veiller à toujours recouvrir les déchets par du carton, de l'essuie-tout ou des feuilles de papier journal pour éviter l'apparition de moucheron.

- Lorsque le premier bac sera rempli, disposer un second plateau perforé au-dessus de celui-ci et commencer à l'alimenter en déchets.

Les vers migreront progressivement dans ce second bac. Lorsque la majorité des vers seront dans le nouveau plateau, procéder à la récolte du vermicompost obtenu dans le 1^{er} bac.

- L'activité des vers et autres décomposeurs libère l'eau contenue dans les déchets organiques. Cette eau traverse le vermicompost et se charge en éléments fertilisants pour devenir un engrais liquide : le « thé de vers ».



Les déchets «vermicompostables»

Ce que les vers mangent

Épluchures de fruits et de légumes (surtout les pelures de melons, bananes)

Fruits et légumes abîmés

Marc de café avec le filtre en papier ou dosettes en papier

Déchets cuits : céréales, riz, pâtes, légumes

Feuilles de plantes d'intérieur (sans résidus de produits chimiques)

Coquilles d'œufs broyées à l'aide d'un pilon ou d'un mixeur

Carton brun brut, rouleaux carton d'essuie-tout, essuie-tout

ATTENTION ! Ne jamais donner de viande, de produits laitiers, d'agrumes, d'ail, d'oignons, de restes assaisonnés ou très salés.

L'utilisation du «thé de vers» & du vermicompost

Le « thé de vers » récupéré sera toujours utilisé dilué. En effet, ce jus issu de la décomposition des déchets est trop riche pour être utilisé pur.

C'est pourquoi avant d'utiliser le « thé de vers » pour l'arrosage des plantes, il convient de le diluer au 1/10. Pour cela, diluez, par exemple, 1 volume de thé (50 cl) dans 9 volumes d'eau (450 cl). Vous obtenez ainsi 5 litres d'engrais prêt à l'emploi.

Le **vermicompost** est également très riche en éléments fertilisants. Il est donc conseillé de l'utiliser en mélange avec de la terre ou du terreau.

Voici quelques recommandations pour utiliser au mieux le vermicompost :

- Pour repoter : 4 parts de terre, 1 part de vermicompost et 1 part de sable.
- Pour faire germer les graines : 1 part de vermicompost, 3 parts de terreau ou de terre.

Pas - à pas vous êtes guidés

Les permanences compostage

Vous souhaitez vous lancer dans le compostage de vos déchets mais ne savez pas comment vous y prendre et par quoi commencer ? Vous rencontrez une difficulté ou un problème dans la pratique ? Vous voulez obtenir des précisions supplémentaires sur l'installation, les déchets à composter, la récolte ou encore l'utilisation de votre compost ? Vous souhaitez équiper votre jardin d'un composteur à prix réduit ?

N'hésitez pas à venir consulter les guides composteurs de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane et les médiateurs du service Prévention Déchets à l'occasion des permanences organisées sur le site de démonstration du compostage : rue du Rabat à Béthune (à côté de la déchetterie de Béthune) et à l'antenne de Lillers (7 rue de la Haye).

Rendez-vous sur la page



Facebook

« Agglo Béthune-Bruay »
pour connaître les dates

Les guides composteurs bénévoles

La Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane multiplie les actions de promotion du compostage (vente à prix subventionné de composteurs pour les habitants, animation de réunions publiques et de conférences-débats, sensibilisation en milieu scolaire, stands d'informations et permanences sur le site de démonstration).

De plus, la Communauté d'Agglomération forme gratuitement des habitants volontaires, désireux de sensibiliser les particuliers à la pratique du compostage sur son territoire. Ces bénévoles constituent ainsi un groupe dynamique et convivial appelé le « réseau des guides composteurs ».

Des formations ont lieu régulièrement. Vous y apprendrez les règles d'or, les bonnes pratiques du compostage et le plus important, comment transmettre ce savoir-faire autour de vous.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez à prendre contact avec le service Prévention Déchets au 03.21.61.50.00 ou par mail : prevention.dechets@bethunebruay.fr

Venez renforcer
le réseau
des guides
composteurs !

RÉDUISEZ DE
30 À 50%
LE VOLUME DE
VOS POUBELLES!



ENGRAIS 100% NATUREL

UNE SOLUTION UTILE & FERTILE

Le compost

- améliore la fertilité de votre jardin
- permet de réduire le volume de vos déchets de plus de 30%
- permet d'économiser de l'eau et des engrais

UNE SOLUTION FACILE

Dans un coin de votre jardin ou même sur votre balcon ou dans votre cuisine, le compost est facile à mettre en place.

Bac composteur, tas, silo à palettes... les techniques sont nombreuses. L'équipe de guides composteurs vous conseille, venez les rencontrer sur le site de démonstration, rue du Rabat à Béthune à l'occasion des permanences !

Service Prévention Déchets : Hôtel Communautaire- 100, avenue de Londres - CS 40548 - 62411 BETHUNE Cedex
Tél. : 03.21.61.50.00 | **E-mail :** prevention.dechets@bethunebruay.fr

www.bethunebruay.fr